

Demande de renseignements no 3 du GRAME à Énergir

Demande visant l’approbation des caractéristiques d’un contrat d’achat de gaz naturel renouvelable (R-4008-2017)

I. CARACTÉRISTIQUES DES CONTRATS D’ACHAT DE GNR :

Références

i. R-4008-2017, [B-0524](#), Réponse d’Énergir à la demande de renseignements no 2 du GRAME, RDDR no 1.2

1.2. (Réf. i. et vi.) Plus précisément, veuillez présenter, sous forme de tableau, les volumes de GNR contractés et livrés selon les années financières de 2020 à 2025, en incluant les contrats faisant l’objet de la présente demande :

Réponse :

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Cible réglementaire	1 %	1 %	1 %	2 %	2 %	5 %
Volume représentant les cibles réglementaires en Mm ³	59,5	59,5	59,5	119,0	119,0	297,5
Capacité contractée en Mm ³	24,2	78,5	101,1	104,7	104,7	104,7
Capacité disponible pour livraison en Mm ³	9,4	42,3	83,8	85,9	87,4	87,4

Les montants figurant dans le tableau ci-dessus proviennent de l’annexe 2 de la pièce révisée Gaz Métro-1, Document 30.

ii. R-4008-2017, [B-0589](#), page 6, Tableau 3

1.2. VOLUMES ANNUELS LIVRÉS

Tableau 3

Producteur	Quantité contractuelle annuelle (QCA) (10 ⁶ m ³)	Quantité contractuelle annuelle (QCA) (GJ)
CTBM	1,6(année 1)	60 000 (année 1)
	2,1 (années 2 à 10)	79 569 (année 2 à 10)
	4,1 (années 11 à 20)	155 349 (année 11 à 20)

iii. R-4008-2017, [B-0589](#), Page 4

En comptabilisant les capacités des contrats respectant les caractéristiques de l'Étape B₁, du contrat d'Élement Markets₂ et des contrats dont les caractéristiques sont en cours d'analyse au moment de déposer cette preuve (EDL, GIGME, Petawawa et Archea), la somme obtenue est de 108,7 Mm³. La somme des volumes contractés totaliserait ainsi 113,21 Mm³ avec l'ajout du contrat conclu avec le CTBM, ce qui dépasserait le seuil de 1 %₃ des volumes contractés établi comme critère d'approbation de contrat dans le cadre de l'Étape B et requiert donc l'autorisation de la Régie. En termes de volumes livrés, un maximum de 93,5 Mm³ serait atteint pour les années 2031-2032 et suivantes, tel que présenté à l'annexe 2. (Notre souligné)

Demandes

Q. (Réf. i. et iii.) Considérant la différence entre les volumes contractés et ceux livrés, veuillez mettre à jour le tableau de la référence i en incluant les volumes contractés et livrés du contrat avec le producteur CTBM.

Q. (Réf. ii.) Le tableau 3 précise les quantités contractuelles. Veuillez présenter sous forme de tableau les prévisions de livraison de GNR pour le contrat avec le producteur CTBM pour les années 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025.